

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'association « Sol à tous – Tous au Sol » du 4 novembre 2021 à la salle 1 de la Ferme du Manoir à Nyon

Excusés : Béatrice Bovy - Frédéric Evard - Catherine Fong Yong - John Fong Yong - Isabelle Jeangros - Evelyne Mérat - Alain Michaud - Elena Nicole - Claire-Lise Trost.

Présents : Jana Ahlgrimm - Floriane Beetschen - Manuela Bezzi (secrétaire) - Alex Braunwalder - David Callahan - Yves Cudré (vérificateur des comptes) - Arlette Haldimann - Didier Jotterand (vérificateur des comptes) - Arlette Maye - Valérie Mérat (présidente) - Anouck Penel (trésorière) - Devendra Rana.

Ce PV est pris par Manuela Bezzi, secrétaire.

1. Accueil

Valérie Mérat, présidente, ouvre l'assemblée à 19h30, et souhaite la bienvenue à tous.

Yves Cudré et Jana Ahlgrimm sont désignés comme scrutateurs.

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 1er septembre 2020

Le PV de l'AG 2020 est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du rapport du Comité sur l'activité 2020

Lecture du rapport d'activité par la présidente. Le rapport du comité est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de la trésorière et des vérificateurs des comptes (période du 1er mars 2020 au 28 février 2021)

Lecture du rapport par la trésorière Anouck Penel.

- Les cotisations ayant été abolies en cours d'année 2020, elles représentent encore une recette de 130 francs sur l'exercice 2020-2021

5. Adoption des comptes et décharge à l'Organe de contrôle des comptes

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes par Yves Cudré.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et les vérificateurs déchargés par 10 voix sur 12 (2 abstentions).

6. Démissions et candidatures au Comité et à l'Organe de contrôle des comptes, élections

Il n'y a pas de démission, et Yves Cudré et Didier Jotterand restent vérificateurs des comptes.

7. Article La Côte (2021) et articles parus après notre communiqué de presse sur le rapport

OSPAR

Deux articles ont paru après notre communiqué de presse concernant les ramassages OSPAR à Allaman : un article dans « La Côte » et un article dans « Terre et Nature ».

8. Site internet

Un bénévole de la Fondation Ayala nous a créé un site internet, cependant il nous est très difficile de le mettre à jour.

Actuellement, notre site internet est sur WordPress (facile à utiliser) mais il est hébergé sur OVH, un serveur français moins cher et pas à jour. Floriane avait proposé de transférer le site internet sur Infomaniak (hébergeur suisse) mais le bénévole d'Ayala n'a jamais fait ce transfert, malgré plusieurs sollicitations de Valérie.

Valérie, en ayant un compte chez OVH, devrait pouvoir faire le transfert du site internet sur Infomaniak sans passer par le bénévole d'Ayala et Floriane est d'accord de l'aider dans cette démarche.

Les frais d'hébergement pour 2022 ont déjà été payés à OVH mais c'est montant minime (environ 20 francs). Les frais d'hébergement sur Infomaniak seront plus élevés.

Après le transfert sur Infomaniak, Floriane est d'accord de mettre à jour le site internet et Yves est également intéressé par cette activité.

Il faudrait refaire des photos pour le site internet car actuellement elles sont trop petites.

Il n'y a aucune objection de la part de l'assemblée à ce qu'on investisse plus d'argent dans le site.

9. Nouveau flyers en cours d'impression

Nous avons de nouveaux flyers réalisés par Mia Braunwalder et dont la conception et l'impression ont coûté 1'050 francs. Ce montant a été pris en charge par Alex (don d'une valeur de 1'000 francs), et Sol à Tous (50 francs). L'Assemblée remercie vivement Alex.

Valérie demande si on peut réimprimer nous-même les flyers ou si nous devons toujours passer par Mia. Alex répond qu'on devrait normalement pouvoir le faire nous-même mais qu'il faut confirmer avec Mia.

Floriane propose d'utiliser les illustrations du flyer pour les mettre sur le site internet. Il faudrait donc demander à Mia de nous envoyer les illustrations en format png.

10. Rappel sur la fin des cotisations

Nous continuons à recevoir des cotisations. Valérie informe les personnes que les cotisations ne sont plus obligatoires et, les personnes ne voulant pas se faire rembourser, ces montants sont comptabilisés comme « dons ».

11. Divers et propositions individuelles

Fête de la nature

La présidente de la fête de la nature a contacté Valérie afin de savoir si nous serions intéressés à organiser une activité pour la fête de 2022 (date aux alentours du 18-22 mai 2022).

Toute l'assemblée est d'accord d'organiser une activité lors de la fête de la nature.

Valérie rappelle que la participation des membres actuels est importante lors de telles activités car cela permet aux personnes intéressées de discuter avec nous.

Yves demande combien il y aura de dates en tout avec ce genre d'animations. Valérie répond qu'il y en aura environ trois : le Festival du film vert, Coup de balai, et la Fête de la nature.

Sauvegarde du Léman

Valérie est en contact avec l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL). Cette association franco-suisse a créé une application dans laquelle chacun peut saisir les déchets ramassés. Valérie leur envoie les chiffres des litres ramassés par Sol à Tous afin que cette information soit également rentrée dans leur application.

L'ASL propose désormais l'opération Pla'stok Léman, qui consiste à faire un ramassage par saison pendant un an sur une plage, selon un protocole très similaire à celui d'OSPAR. Si nous acceptons, nous devons choisir une plage parmi les 25 plages sélectionnées par Pla'stok, et ils nous feront une formation.

Valérie mentionne que pour l'ASL, c'est une façon de faire du lobbying car ils auront des données à fournir aux autorités et à l'opinion publique. Quant à nous, nous ramasserons moins de déchets ce jour-là. Elle rappelle également que depuis que nous avons terminé OSPAR, certains membres ne viennent plus car ils « aimaient compter ».

Il n'y a aucune objection dans l'assemblée pour participer à cette activité et Valérie va les contacter.

Divers proposé par Alex - Partenariat

Alex propose de chercher encore plus de partenariats de toute sorte pour avoir plus d'impact lors de nos sorties et activités. Cela pourrait être organisé via les écoles, différents groupes et diverses associations intéressées, ou encore des entreprises de la région qui cherchent des activités pour leurs employés dans le contexte de « Voluntary days ». Lors de l'opération annuelle « Coup de balai », la Municipalité, par exemple, pourrait inclure les écoles et les faire participer à notre sortie. Cela transformerait Sol à tous en une association (avec un noyau de membres très actif) qui cherche à influencer d'avantage d'autres personnes.

Jana, enseignante au Gymnase de Nyon, mentionne que dans ce gymnase, il y a une cellule de durabilité qui a été créée, et certains enseignants sont intéressés à la problématique du développement durable.

Valérie mentionne que, travaillant dans une école du Secondaire, son expérience c'est que les enseignants se sentent trop sollicités. De plus, certains parents ne veulent pas que leurs enfants ramassent des déchets. Les sorties devraient donc se faire sur le week-end sur la base du volontariat. Valérie rajoute qu'à Nyon, les Ecoles primaires savent que Sol à tous existe et qu'elle préfère que ce soit elles qui nous contactent.

Jana mentionne qu'il y aura une semaine dédiée au développement durable au Gymnase de Nyon (du 14-18 février 2022) et propose de mettre une sortie Sol à Tous dans le programme. Cette sortie se fera durant la semaine et il faudrait une ou deux personnes de Sol à Tous pour guider les participants durant la sortie. L'assemblée est d'accord de participer à cette activité.

Alex propose de contacter l'association des Seniors de Nyon, créée il y a 6 mois, afin de leur proposer les sorties Sol à Tous comme activité.

Yves demande comment/qu'est-ce qu'on fait avec une classe car pour intéresser les élèves, il faut qu'il y ait des déchets. Valérie explique que pour des sorties avec des élèves de 7-8 ans, elle leur explique les déchets, le plastique dans les océans, la pollution, et elle aborde des notions de sécurité (route, seringue, ...). Cela fonctionne très bien. Mais effectivement, ces sorties ne sont pas très adéquates pour des élèves de 12-15 ans.

Valérie avait proposé à la Municipalité de Nyon d'adopter un endroit et d'y aller le soir avec des animateurs socio-culturels nyonnais pour sensibiliser les personnes présentes sur ce lieu à la problématique des déchets, mais il n'y a malheureusement pas eu de suites.

Jana fait partie de l'association « Les potagers de Nyon » et elle propose de leur parler de Sol à Tous durant leur Assemblée Générale, et de coordonner une sortie Sol à Tous avec cette association près de leur potager. Mais Valérie préfère qu'on les invite à une de nos sorties plutôt que d'organiser une sortie spécialement pour eux.

Selon Valérie, lorsqu'une personne vient à une sortie de Sol à Tous, elle vient dans un état d'esprit différent si elle se mêle aux bénévoles habituels que si la sortie est organisée spécialement pour son groupe. Jana informera cette association de l'existence de Sol à Tous, et le cas échéant, pourra distribuer des flyers.

Divers proposé par Alex - Gilets jaunes

Alex propose d'imprimer le logo Sol à Tous sur les gilets. Valérie mentionne qu'elle a environ 50 gilets avec le logo de Sol à Tous dessinés sur le dos. Auparavant, Valérie prenait ces gilets lors des sorties et les échangeait contre un gilet sans logo. Elle propose de recommencer à les échanger lors de nos prochaines sorties.

12. Distribution de flyers et cendriers de poche

La séance est levée aux environs de 20h55.